

industrie à l'aide de l'argent provenant de la Banque internationale à laquelle nous contribuons, et fabrique des produits qui se vendent meilleur marché que les nôtres sur nos propres marchés. Voilà l'un des aspects de ces prêts comparativement bon marché, à l'égard duquel j'aimerais entendre les commentaires du ministre.

Comme le ministre l'a dit, le capital autorisé de la Banque est de 10 milliards, dont 9½ milliards sont déjà souscrits. La souscription de capital de chaque membre de la Banque se divise en trois parties: 2 p. 100, 18 p. 100 et 80 p. 100. Je n'approfondirai pas cette question en ce moment. Le capital de la Banque est établi de façon à lui permettre de prêter jusqu'à 20 p. 100 de son capital souscrit, mais je ne pense pas, probablement à cause des restrictions relatives à la souscription de 18 p. 100, que bien plus des trois quarts des membres aient permis d'utiliser cette partie de leur souscription; je ne crois pas que la banque ait à sa disposition beaucoup plus que 15 p. 100 de la souscription utile de chaque pays.

Comme l'a dit le ministre, l'affaire a grandi très rapidement et je pense que si nous faisons la somme des montants qui ont été prêtés, nous obtiendrions près de quatre milliards et demi de dollars. La Banque doit compter sur les emprunts et les émissions d'obligations pour la plupart de ses prêts, et comme la plupart des obligations sont vendues aux États-Unis, l'acheteur moyen d'obligations,—et la plupart des acheteurs d'obligations viennent des États-Unis,—veut savoir combien de ces obligations sont garanties par son propre gouvernement. Si je comprends bien, c'est pour ce motif en particulier, et aussi en vue d'obtenir de plus fortes sommes des pays membres, qu'on a décidé de recommander une augmentation de 100 p. 100 du capital. Comme l'a dit le ministre, notre contribution à la Banque augmentera la caisse de 325 millions à 650 millions, et, étant donné l'augmentation spéciale de 100 millions, elle atteindra 750 millions de dollars, ce qui signifie que nous devons affecter à cette caisse 1 million de dollars en or provenant du fonds des changes, plus 9 millions de dollars sous forme de billets du gouvernement ne portant pas intérêt, plus le reste en garanties.

J'aimerais que le ministre nous dise comment on a calculé cette hausse et pourquoi le Canada, plus que certains autres pays, doit relever ainsi sa contribution. Je crois que le ministre pourrait peut-être nous renseigner là-dessus.

L'hon. M. Fleming: Le Canada n'y est pas obligé mais, pour les raisons que j'ai données, nous estimons que le Canada devrait le faire.

[M. McMillan.]

M. McMillan: Oui, je comprends. J'ai donc eu tort de supposer que le Canada était obligé de le faire. Mais j'aimerais savoir sur quelles données on s'est fondé pour établir cette hausse. Je me rends compte que le Canada est garant de ces fonds et j'aimerais savoir s'il touchera jamais une part des bénéfices de la banque. Je note que la banque réalise de 40 à 50 millions de bénéfices par année. Je me rends compte que le Canada y gagne indirectement par suite de la hausse du niveau de vie dans les pays qui utilisent des fonds empruntés, car ces pays pourront dans l'avenir accroître leurs échanges commerciaux avec nous et le feront effectivement. Je me rends aussi compte qu'en étendant les services de la banque à ces pays, nous contribuons à enrayer l'expansion du communisme.

D'après le ministre, la Corporation internationale de financement a été instituée en 1956 et aurait un capital autorisé de 93.7 millions auquel souscrit le Canada en vertu d'ententes spéciales. Le ministre a dit, je crois, qu'elle a des placements en Asie, en Amérique latine et en Australie. Je n'ai pas vu comment se forment les contingents de cette caisse, et je demanderais au ministre d'en parler.

Au Fonds monétaire international, d'autre part, souscrit une association de nations qui souhaite stimuler la collaboration monétaire entre les pays et accroître le commerce mondial en réglementant et en favorisant la stabilité des échanges. Cette caisse a bien fonctionné, et je note que les directeurs administratifs ont recommandé par une résolution au bureau des gouverneurs d'accroître la caisse par un relèvement des contingents. Cette mesure, jointe à l'augmentation des contingents spéciaux, portera de 300 à 550 millions la part du Canada. Cela entraînerait pour le Canada le déboursement d'une autre somme de 62.5 millions en or ou en dollars américains, plus d'autres garanties.

D'après une nouvelle venue de Washington en février 1959, le président a demandé au Congrès 1.375 milliard en or ou en espèces pour aider ces caisses. Aux États-Unis il s'agit évidemment comme d'un poste budgétaire, mais pas ici au Canada. A propos d'avoir à fournir de l'argent américain, j'aimerais dire juste un mot des liens étroits qu'on pourrait établir entre ces fonds et les taux du change, etc. Nous savons qu'à l'heure actuelle il y a une fuite devant le dollar américain. Bien des économistes pensent que les États-Unis devront sous peu soit relever le prix de l'or soit imposer des droits douaniers bien plus élevés pour réduire les importations.

Nous savons qu'ils n'auront probablement pas recours à ce dernier moyen et, vu l'or requis selon la loi pour assurer la contre-valeur des devises américaines, et faire